

PACA

Axe 4 : ACTIONS A DEPLOYER EN COLLABORATION AVEC LES ETABLISSEMENTS ET TERRITOIRES

Module n°2 : Formation-action des acteurs de l'établissement

Contexte

En fonction des résultats de la phase de diagnostic, chaque établissement ou groupe d'établissements définira le programme personnalisé de ce module: gestion statutaire, reclassement, dispositifs de formation, CEP et mobilité professionnelle, etc.

Durée : jusqu'à 6 jours (en 3 séquences)

Objectifs

- Identifier les enjeux d'une politique de prévention et de gestion de seconde partie de carrière
- Maîtriser et définir les modalités de mise en œuvre du maintien dans l'emploi et de gestion des situations d'inaptitude ou de handicap
- Appréhender les modalités d'accompagnement de mobilité des professionnels

Renseignements complémentaires

Les modules 2 et 3 peuvent être mobilisés de façon indépendante.

Les durées et les contenus des thématiques de formation-action et d'appui opérationnel dépendent du diagnostic-cadrage réalisé dans le cadre du module 1.

Pour plus d'informations :

- Audrey DAVID - 04.91.17.71.28 - a.david@anfh.fr *Pour toutes demandes d'inscription, merci de vous rapprocher du service formation ou service RH de votre établissement*

**Exercice
2026**

**Code de formation
4.03**

**Nature
AFN**

**Organisé par
FORMAVENIR PERFORMANCES**

Durée
42 heures